

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2026

PARCOURS INCLUSIF DES ENFANTS À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS - (N° 1610)

Tombé

N° AC82

AMENDEMENT

présenté par
Mme Delpech, rapporteure

ARTICLE 3 BIS C

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« préalablement à »

le mot :

« avant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.